

Réf.: SCBD/BS/CG/ET/ jh/79055 23 février 2012

NOTIFICATION¹

Soumission d'information sur l'expérience et les défis rencontrés dans la nomination au et l'utilisation du fichier d'experts en prévention des risques biotechnologiques

Madame/Monsieur,

Veuillez vous référer à la notification antérieure 2010-212 datée du 7 décembre 2010 transmettant le rapport final de la cinquième réunion de la Conférence des Parties siégeant à la réunion des Parties au Protocole (COP-MOP) et un résumé des décisions de la réunion demandant l'action des Parties et des autres gouvernements sur un certain nombre de questions avec les dates correspondant à ces actions, le cas échéant.

Dans la décision BS-V/4, la réunion invite les Parties et autres gouvernements à soumettre au Secrétaire exécutif l'information concernant leurs expériences et défis rencontrés dans la nomination au et l'utilisation du fichier d'experts en prévention des risques biotechnologiques ainsi que sur les besoins futurs du projet dans le but d'améliorer les processus de nomination et le formulaire de nomination au moins six mois avant la sixième réunion de la COP-MOP.

Afin de laisser au Secrétariat un délai raisonnable pour analyser les résultats et préparer les documents de base pour leur considération par la sixième réunion de la COP-MOP en Inde (COP-MOP/6), vous êtes cordialement invités à soumettre vos informations dans les plus brefs délais et au plus tard le 31 mars 2012.

Dans le cas ou vous auriez déjà remis soumis vos informations au Secrétariat, veuillez ignorer le présent rappel.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Braulio Ferreira de Souza Dias Secrétaire exécutif

Aux: Correspondants nationaux du Protocole de Cartagena , Correspondants nationaux CDB (là où de Points focaux nationaux PCB n'ont pas été désignés) et organisations pertinentes

1: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



